

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le

ID : 974-219740149-20240830-DCM103\_2024-DE



# RAPPORT DES MANDATAIRES SOCIAUX ANNEE 2023

## SPL OPUS



Adresse

Rue Méziaire Guignard  
97410 SAINT PIERRE

Tel 0262 87 10 15

Mail : [contact@splopus.re](mailto:contact@splopus.re)

# SOMMAIRE

## **I - Présentation de la SPL OPUS**

- Historique
- Objet social
- Domaines d'activité
- Adresse du siège social et adresse du siège d'exploitation
- Nombre de salariés
- Répartition du capital
- Organisation et gouvernance
- Principales activités et opérations de l'année écoulée

## **II - Etat des relations entre la collectivité et la SPL OPUS**

- Liste des contrats
- Apports en compte courant d'associés,
- Garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique
- Autre concours financier

## **III - Modifications des statuts**

- Historique des cinq dernières années

## **IV - Evolutions de l'actionariat**

- Historique des cinq dernières années

## **V - Etat des participations de la société**

## **VI - Principaux risques et incertitudes**

- Incertitudes d'ordre financier
- Incertitudes d'ordre juridique,
- Incertitude d'ordre technique ou conjoncturel

## **VII - Procédures de lutte contre la corruption mises en place**

- Déclaration d'intérêt
- Attestation de non-condamnation et de filiation

## **VIII - Informations sur les contrôles de la SPL OPUS**

- Le contrôle analogue
- Gouvernance de la société par les élus
- Eléments de rémunération des élus mandataires et de tout mandataire social

## **IX - Situation financière de la société**

- Chiffre d'affaires,
- Produits et charges d'exploitation, charges salariales,
- Résultat de l'exercice,
- Capitaux propres,
- Bilan
- Situation de trésorerie
- Niveau d'endettement

## **IX - Annexes**

- Extrait de K/bis
- Assurance Responsabilité Civile 2023

## I - Présentation de la SPL OPUS

### o Historique

La Société Publique Locale d'Optimisation des Politiques Urbaines du Sud – dénommée communément SPL OPUS, a été créée le 24 mai 2016 à l'initiative de la Ville de Saint Pierre et de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS. La Ville de Saint-Louis a rejoint l'actionnariat en mars 2018.

La SPL OPUS est régie par la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, par l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et par les autres dispositions du Code des Commerces applicables aux sociétés anonymes. Elle a démarré son activité effective au 1<sup>er</sup> août 2016.

### o Objet social

A sa date de création, la société avait pour objet :

- + La gestion, l'exploitation et l'entretien du stationnement payant
- + La gestion, l'exploitation et l'entretien des parcs relais
- + L'acquisition, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien des sanitaires publics
- + L'acquisition, la gestion et l'entretien du mobilier urbain.

Son objet social a fait l'objet d'une 1<sup>ère</sup> modification et a été étendu aux activités suivantes :

- + Acquisition et location de parcelles privées ou de parkings privés en souterrain ou en surface, construction et exploitation de nouveaux équipements et même la démolition.
- + Service de location de vélos sur le territoire de ses actionnaires. Ce service ouvert à tous pourra se faire en partenariat avec les acteurs privés déjà présents sur le territoire.

Les statuts ont été mis à jour le 2 décembre 2020 par ajout d'une nouvelle mention de l'objet social qui se détermine dorénavant comme suit :

- + Gestion, exploitation et entretien du stationnement payant sur voirie et en ouvrage, notamment la perception et le contrôle du stationnement payant sur voirie et la gestion des contestations liées au recouvrement de ce dernier,
- + Gestion, exploitation et entretien des parcs relais,
- + Acquisition, construction, gestion, exploitation et entretien des sanitaires publics
- + Acquisition, construction, gestion et entretien du mobilier urbain,
- + Acquisition et location de parcelles privées ou de parkings privés souterrain ou en surface. Construction et exploitation de nouveaux équipements et même démolition.
- + Service de location de vélos sur le territoire de ses actionnaires. Ce service ouvert à tous pourra se faire en partenariat avec les acteurs privés déjà présents sur le territoire.
- + Gestion, exploitation et entretien des infrastructures portuaires, d'abri côtier ou de leurs abords,
- + Gestion, exploitation et entretien des halles de marchés, et des marchés de plein air et de leurs abords,
- + Gestion, exploitation et entretien des zones d'activités et d'espaces économiques.

La société pourra réaliser toutes prestations, actions, opérations concourant directement ou indirectement au développement économique et à l'attractivité du territoire, ainsi qu'aux mobilités et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités territoriales actionnaires. D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui seront compatibles avec cet objet, s'y

rapportent et contribuent à sa réalisation. Elle exerce son activité exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur compte exclusif.

○ **Domaines d'activité**

La SPL est compétente pour :

- réaliser des opérations d'aménagement et des opérations de construction
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial et toutes autres activités d'intérêt général.

○ **Adresse du siège social et adresse du siège d'exploitation**

- Le siège social de la SPL OPUS est situé Rue Mézière Guignard – 97410 Saint Pierre
- Le siège d'exploitation de la SPL OPUS est situé 26 H rue Marius et Ary Leblond – 97410 Saint Pierre

○ **Nombre de salariés**

Au 31 décembre de l'exercice écoulé, l'effectif salarié de la société est de 25 personnels, répartis selon différents statuts. Les données de synthèse sont présentées schématiquement ci-après :

○ **Le personnel de la société**

Les éléments ci-dessous représentent une synthèse des données RH de la SPL OPUS :

-----**Effectifs**-----

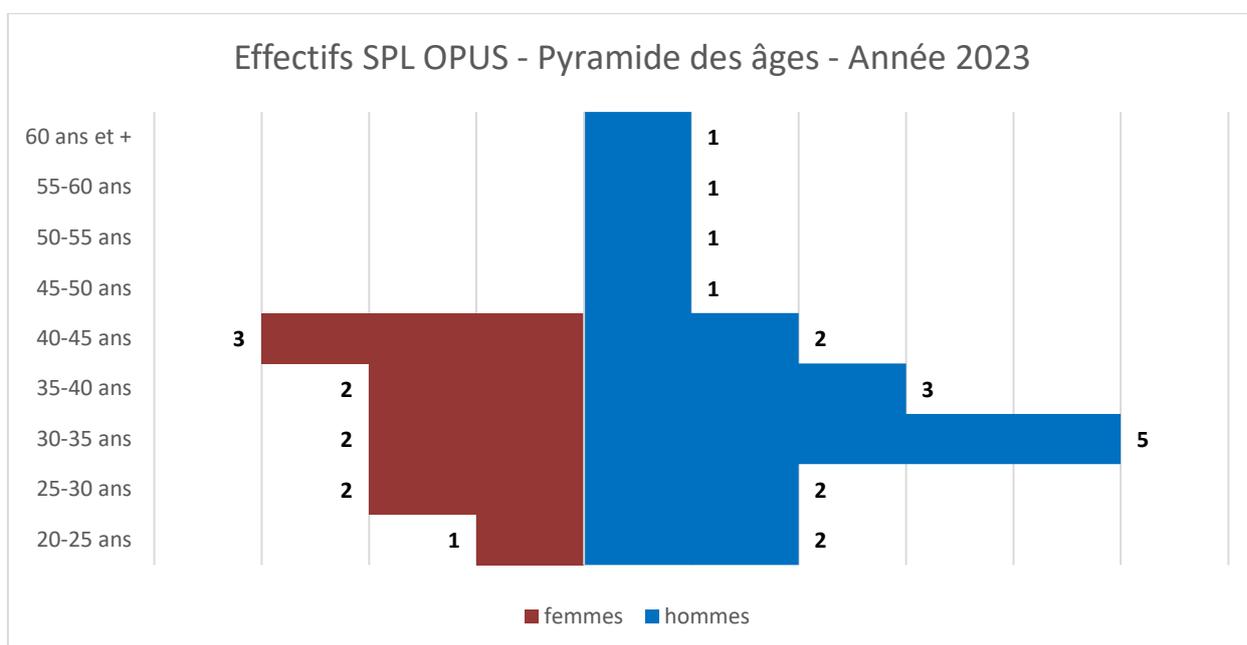
25 agents sont employés par la SPL au 31.12.2023, soit 22 ETP, et 6 personnels mis à disposition. 2 agents ont exercé une activité à temps partiel sur la période sous revue.

<b>Tableau des effectifs</b>	<b>Données</b>	<b>En %</b>
Nombre d'employés en poste au 31.12.2023	<b>25</b>	
Dont nombre d'employés à temps partiel	<b>3</b>	
<b>Nombre d'ETP réel actuel</b>	<b>22</b>	
<b>Données démographiques</b>		
Nombre actuel de femmes	8	32%
Nombre actuel d'hommes	17	68%
<b>Nombre actuel de travailleurs handicapés</b>	0	0%
<b>Age et ancienneté</b>		
Age moyen des employés en poste	39,6	
<i>Âge moyen des femmes en poste</i>	34,8	

Âge moyen des hommes en poste		Envoyé en préfecture le 05/09/2024 Reçu en préfecture le 05/09/2024 Publié le ID : 974-219740149-20240830-DCM103_2024-DE
<b>Effectifs par statut</b>	<b>Total</b>	
CDI	17	68%
Apprenti	2	8%
PEC	5	20%
Autre	1	4%

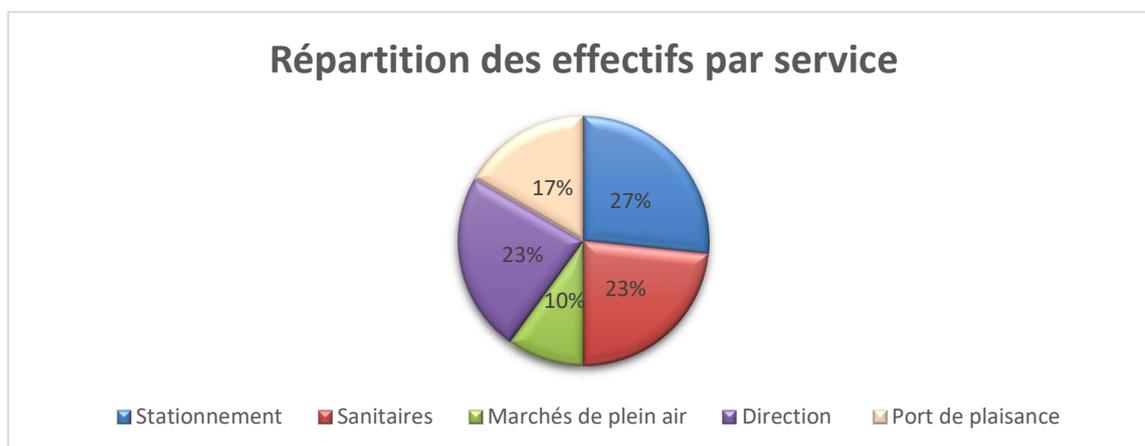
-----**Pyramide des âges**-----

Au 31.12.2023, la structure de la pyramide des âges par sexe/genre, ne prenant en compte que les effectifs propres de la SPL, est la suivante :



-----**Répartition par services**-----

La répartition par service au 31.12.2023 est la suivante et intègre dans sa structuration le personnel mis à disposition.



## ----Mouvements-----

En 2023, les mouvements enregistrés sont répertoriés au tableau ci-après :

### Turnover

Nombre d'embauches	7
Nombre de sorties	3
Taux turnover	20 %

### Principales causes de départ :

Rupture conventionnelle	→	2
Fin de contrat sur période d'essai	→	1

## ----Budget et rémunération-----

Dépenses de personnel au	Charges de personnel
624 423 €	155 191 €



**779 614 €**

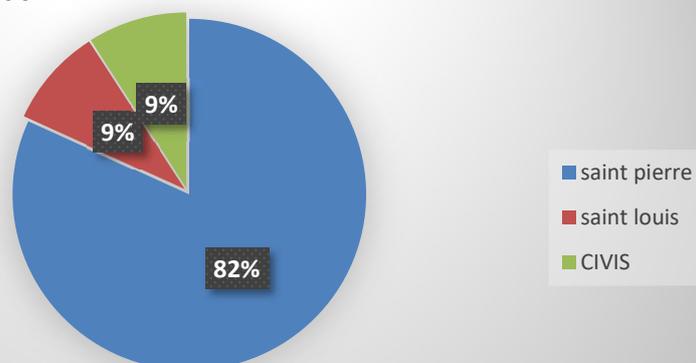
Soit 33 % des charges d'exploitation

### ○ Répartition du capital

Au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice écoulé, le capital social de la société est détenu par 3 collectivités actionnaires pour un montant de 330 000 € divisés en 3300 actions de 100 euros.

ACTIONNAIRES	%	NBRE D' ACTIONS	PART DETENUE EN EUROS
Ville de Saint Pierre	82	2700	270 000 €
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS	9	300	30 000 €
Ville de Saint Louis	9	300	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>3300</b>	<b>330 000 €</b>

Répartition de l'actionariat



## ○ Organisation et gouvernance

La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant 6 membres, dont le Président Directeur Général.

Les administrateurs sont nommés par les collectivités actionnaires et leur mandat prend fin jusqu'à désignation de leurs remplaçants par les assemblées délibérantes compétentes.

Conformément à l'article L 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale.

En application des dispositions de l'article 21.1 des statuts modifiés de la société le Conseil d'administration a décidé de désigner un Président Directeur Général. M. Stéphane BELLON assure cette fonction en vertu des dispositions qui lui ont été conférées par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Le Conseil d'Administration a nommé en qualité Directeur Général Délégué - M. Christian LAURET – Ingénieur Territorial.

La société est également constituée d'une Assemblée Générale, composée de représentants des actionnaires, désignés par eux, et qui se réunit au moins une fois par an pour statuer sur la présentation des comptes.

## 🇫🇷 Conseil d'Administration

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la composition du Conseil d'Administration était la suivante et n'a pas été modifiée :

ACTIONNAIRES	NBRE DE SIEGES	NBRE D' ACTIONS
<b>Ville de Saint Pierre</b> M. BELLON Stéphane – Président Directeur Général Mme Marie Christelle RIVIERE Madame TAYLLAMIN Patricia M. VAYABOURY Patrick	 1 1 1 1	  2700
<b>Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS</b> Madame RAYMOND Marie Edmée	1	300
<b>Ville de Saint Louis</b> Monsieur GIGAN Romain	1	300
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>3300</b>

Le mandat des administrateurs est corrélé à la durée de leur mandat d'élu local au sein de la collectivité qui les a désignés.

○ **Principales activités et opérations de l'année écoulée**

Les principales activités et opérations conduites par la SPL OPUS sur l'exercice écoulé sont les suivantes :

 **Contrat de gestion du stationnement payant St Pierre**

Contrat signé le 1<sup>er</sup> février 2018 pour une durée de 6 ans qui porte sur la gestion de 1340 places de stationnement sur voirie.

Part fixe : 516 000 € H.T annuel, soit 43 000 € H.T par mois.

Part variable : 7 % des recettes brutes du stationnement et des recettes « Forfait Post Stationnement » soit 90 035 €.

**La part du chiffre d'affaires du contrat stationnement payant de St Pierre sur le chiffre d'affaires total de la société est 27 %.**

 **Contrat de gestion du stationnement payant St Louis**

Contrat signé le 3 mai 2018 pour une durée de 6 ans à mise en service de 60 horodateurs et la gestion de 360 places de stationnement payant.

Part fixe : 75 000 euros H.T annuel, soit 18 750 € HT par trimestre

Part variable : 7 % des recettes brutes du stationnement soit 12 422 €

**La part du chiffre d'affaires du contrat stationnement payant de St Louis sur le chiffre d'affaires total de la société est 4 %.**

 **Contrat de gestion des parkings relais de la CIVIS**

Contrat signé le 22 décembre 2018 pour une durée de 6 ans rendu exécutoire le 3 janvier 2019. Portant sur la gestion de 5 parcs de stationnement et d'une prestation de gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Part fixe : 120 800 € H.T

Part variable (recettes freshmile) : 5 478.50 €

**La part du chiffre d'affaires du contrat de gestion des parkings relais CIVIS sur le chiffre d'affaires total de la société est 5 %.**

 **Contrat de gestion des sanitaires publiques de la CIVIS**

Contrat signé le 25 octobre 2019 pour 6 ans portant sur la gestion et l'entretien de 2 blocs sanitaires publics de la CIVIS

Part fixe : 9 585 € H.T

 **Contrat de gestion des sanitaires publiques de St Pierre**

Renouvellement du contrat signé le 1<sup>er</sup> décembre 2022 pour 6 ans portant sur la gestion et l'entretien de 38 blocs sanitaires public et 3 douches.

Part fixe : 201 756 € HT

Part variable : 50 926 €

**La part du chiffre d'affaires du contrat de gestion des sanitaires publiques sur le chiffre d'affaires total de la société est 11 %.**

## **Contrat de gestion des marchés de plein air de St Pierre**

Contrat signé en décembre 2020 avec la mairie de Saint Pierre pour la gestion :

- du marché forain (360 emplacements)
- du marché aux fleurs de Saint Pierre (15 emplacements)
- du marché de la Ravine des Cabris (50 emplacements)

Le total des redevances encaissées en 2023 est de 335 597 €. La rémunération variable versée à la SPL, égale à 60 % des sommes totales perçues, s'élève à 201 358 € H.T.

**La part du chiffre d'affaires du contrat de gestion des marchés de plein air de St Pierre sur le chiffre d'affaires total de la société est 9 %.**

## **Délégation de service public du port de plaisance de st pierre**

Contrat signé le 20 décembre 2020 pour effectivité au 1er janvier 2021. La DSP porte sur la gestion et l'exploitation de tous les services et activités portuaires pour une durée de 7 ans. Les principales activités confiées en exploitation sont les suivantes :

- gestion des emplacements de navires (390 postes), répartis entre bateaux de pêche de plaisance.
- gestion des locaux commerciaux sur le périmètre portuaire
- achat et vente de carburants aux usagers portuaires
- gestion de la zone technique

Sur ce contrat, la SPL OPUS assure l'encaissement de l'ensemble des recettes commerciales. Le chiffre d'affaires lié au contrat pour l'exercice écoulé est de 888 188 € H.T.

Une redevance annuelle de 70 000 € est reversée à la Ville de Saint-Pierre.

En parallèle, la SPL a fait acquisition par force de chose jugée le 7 novembre 2023 du restaurant-bar flottant ancienne propriété du CLC LE MARIE LOUISE, pour la somme de 45 000 €. Cette procédure donnera lieu à la conclusion d'un avenant n° 3 au contrat de DSP du port à intervenir début 2024, venant intégrer l'équipement dans le périmètre de la concession et modifier le plan prévisionnel de financement de la DSP.

**La part du chiffre d'affaires du contrat de concession de service public du port de St Pierre sur le chiffre d'affaires total de la société est 38 %.**

## **Contrat d'AMO**

La SPL OPUS a conclu le 25 octobre 2022 un contrat cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Saint Pierre portant sur des missions d'assistance et conseil pour la mise en place d'études préalables dans le cadre des opérations d'infrastructures, d'aménagement, de développement et de construction d'équipements publics situés sur le territoire de la Collectivité.

Sur l'exercice 2023, 2 missions AMO ont été conclues :

- AMO Diagnostic Environnemental du port de plaisance pour un montant de 62 050 € HT
- AMO Etude portant sur la réalisation de parkings silo en ouvrage pour un montant de 68 000 € HT

**La part du chiffre d'affaires des 2 contrats AMO sur le chiffre d'affaires total de la société est respectivement de 3 %.**

## II - Etat des relations entre la collectivité et la SPL OPUS

### ○ Liste des contrats

Les contrats gérés par la SPL OPUS à ce jour sont les suivants :

- + Contrat Stationnement Payant – Ville de Saint-Pierre : **le contrat a fait l'objet d'un avenant au 1<sup>er</sup> février 2024 pour une durée d'un an.**
- + Contrat Stationnement Payant – Ville de Saint-Louis : **le contrat prendra fin en janvier 2025.**
- + Contrat Sanitaires Publiques – Ville de Saint-Pierre : **le contrat a été reconduit pour 6 années supplémentaires de 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2028. Les conditions tarifaires ont été révisées et le contrat intègre également un nouveau volet portant sur la réhabilitation des anciens blocs pour une enveloppe de 80 000 €.**
- + Contrat des parkings relais/bornes de recharges électriques – CIVIS : **le contrat arrivera à échéance en 2025**
- + Contrat sanitaires publiques – CIVIS
- + Contrat de Délégation de Service Public du port de plaisance – Ville de Saint-Pierre : **un avenant n° 3 a été conclu en janvier 2024 modifiant le périmètre fonctionnel et patrimonial de la concession et le plan prévisionnel de financement.**
- + Contrat de prestations de services intégrées des marchés de plein air – Ville de Saint Pierre : **un avenant a été conclu au 1<sup>er</sup> janvier 2024 portant augmentation de la rémunération de la SPL OPUS sur les redevances collectées, de 60 à 80 %.**

### ○ Apports en compte courant d'associés

Aucun apport en compte courant d'associés n'est intervenu de la part des collectivités actionnaires au cours de l'exercice passé sous revue.

### ○ Garanties d'emprunt et aides octroyées au titre du développement économique

Aucune garantie d'emprunt destinée à faciliter la réalisation d'opérations d'intérêt public n'est intervenue de la part des collectivités actionnaires en faveur de la SPL OPUS au cours de l'exercice écoulé.

La société a bénéficié en 2020 au cours de la période de crise sanitaire du COVID d'une aide au titre du PGE (Prêt Garanti par l'Etat). Elle a débuté le remboursement de cet emprunt depuis le mois d'octobre 2022. Au 31 décembre 2023, le **montant restant dû sur le PGE** s'élevait à un peu moins de **73 699 €**.

### ○ Autre concours financier (précisant pour chacun d'eux leur objet, leur montant et, le cas échéant, le secteur d'activité dont ils relèvent)

La SPL OPUS a bénéficié en 2023 du solde des subventions restant à verser portant sur le projet intitulé « renouvellement des infrastructures du port de plaisance de saint pierre », financé au titre du Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche. Le total des subventions encaissées en 2023 est de **91 239.52 €**.

### III - Modifications des statuts

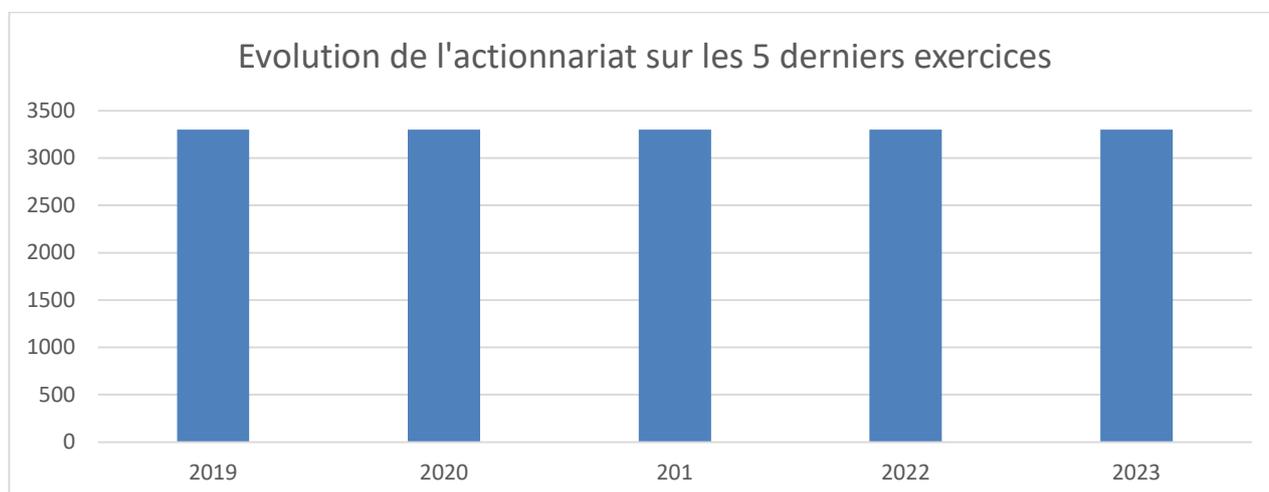
#### o Statuts

Année	Objet	Contrôle de légalité	Greffe
21/07/2016	Création statuts spl	Oui	Oui
11/10/2017	Modification n° 1 de l'objet social : intégration de la possibilité de louer des parkings privés  Modification n° 2 de l'objet social : intégration de la possibilité de location de vélos  Modification n° 3 : augmentation du capital social et intégration de la Ville de Saint Louis	Oui	Oui
02/12/2020	Modification de l'objet social : Intégration d'une nouvelle mention de l'objet social	Oui	Oui

### IV - Evolutions de l'actionnariat

#### o Historique des cinq dernières années

L'actionnariat de la SPL OPUS n'a pas connu de variation au titre des 5 derniers exercices écoulés.



## V - Etat des participations de la société

La SPL OPUS ne dispose d'aucune participation au capital d'autres sociétés ou groupements d'intérêt économique.

## VI - Principaux risques et incertitudes

### ○ Incertitudes d'ordre financier

A l'instar de nombreuses sociétés, la SPL OPUS parvient tout juste à maintenir sa situation financière, en dégagant un résultat excédentaire d'à peine **20 100 €** au titre de l'exercice écoulé. Ce résultat ne laisse pas augurer de marges de manœuvre importantes pour la SPL. **Aussi, il conviendra de suivre méthodiquement l'environnement contractuel pour en apprécier les traductions comptables, et garder à l'esprit que chaque fin de contrat induit un transfert de patrimoine.**

**Des précautions devront être prises en ce sens pour contenir les dépenses en 2024 mais également négocier les conditions financières des nouveaux contrats arrivant à échéance.**

### ○ Incertitudes d'ordre juridique

La SPL OPUS grâce à sa gouvernance publique fait face avec plus de facilité aux bouleversements économiques qu'une entreprise privée classique. Cependant, contrainte de devoir assurer le service d'intérêt général dans un cadre légal très normé (budget voté et rarement révisable, prix non actualisables en temps réel), il conviendra pour la Société de faire preuve d'adaptation, d'ingéniosité et d'innovation pour maintenir sa santé économique et financière. C'est dans cette perspective que les avenants de 2024 ont été renégociés, notamment avec la Ville de Saint-Pierre sur les contrats confiés en gestion. Des discussions devront par ailleurs être entamées avec les collectivités actionnaires de St Louis et de la CIVIS, dont les contrats arrivent à échéance prochaine, pour un bilan général et une révision des clauses juridiques et financières.

### ○ Incertitude d'ordre technique ou conjoncturel

La SPL OPUS a dû s'adapter aux contraintes économiques, avec la hausse du prix des matières premières observées en 2023 et qui est venue impacter l'équilibre de certains contrats dont elle assure l'exploitation.

Les chocs provoqués par les différents conflits sur le plan mondial continueront à faire peser des incertitudes sur le plan économique pour tous les secteurs d'activité, et dont la SPL devra tenir compte dans sa politique stratégique.

## VII - Procédures de lutte contre la corruption mises en place

Dans le cadre de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique et, le cas échéant, de celles mises en œuvre dans le cadre du 3° de l'article 3 de cette même loi, la SPL OPUS a mis en place un outil déclaratif portant sur la prévention et la détection des faits d'atteinte à la probité.

A ce titre, chaque administrateur siégeant au sein de la société, est amené à produire au cours de son mandat :

- *Une attestation de non-condamnation et de filiation*

Les procédures seront améliorées au cours de l'exercice 2024 avec l'instauration d'un guide interne de déontologie sur la prévention et la détection des faits d'atteinte à la probité.

En parallèle, la SPL OPUS a instauré une commission des marchés pour l'attribution de tout marché public d'un montant supérieur à 65 000 € HT. Cette instance est composée du Président Directeur Général, du Directeur Général Délégué et de 2 administrateurs désignés.

## VIII - Informations sur les contrôles de la SPL OPUS

### o Le contrôle analogue

Le caractère « analogue » du contrôle exercé par les collectivités actionnaires sur la SPL OPUS se caractérise sur 2 critères fondamentaux :

- Un actionnariat 100% public et une gouvernance 100% publique (collectivités territoriales représentées par leurs élus).
- La mise en place d'un contrôle décisionnel et organique des actionnaires. Ce contrôle renforcé a été introduit selon différentes modalités :

- *Dans les statuts de la Spl*
- *Dans les contrats de prestations intégrées, conventions de délégation de service public, contrats d'exploitation ;*
- *Dans la création d'un comité de contrôle et d'exploitation de certains services à caractère industriel et commercial (notamment port de plaisance)*
- *Dans une commission de marchés et par la mise en place d'un guide interne des procédures de commande publique.*

### o Gouvernance de la société par les élus

La gouvernance de la société par les collectivités actionnaires s'exerce par les administrateurs désignés par celles-ci, amenés à siéger aux instances décisionnelles de la société, notamment :

#### ✚ Le Conseil d'Administration

En 2023, le Conseil d'Administration de la SPL OPUS a eu à se réunir 4 fois afin de statuer sur les différentes décisions soumises à son approbation. Le taux de présence moyen des administrateurs se situe à environ 90 %.

DATE	ORDRE DU JOUR	Nbr d'administrateurs présents	Taux de participation en %
19 avril 2023	<p><b>AFFAIRE N°1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16/11/2022</p> <p><b>AFFAIRE N°2</b> – Arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la SPL OPUS et convocation de l'Assemblée Générale</p> <p><b>AFFAIRE N°3</b> – Proposition de désignation du commissaire aux comptes de la SPL OPUS pour le mandat 2023-2028</p> <p><b>AFFAIRE N°4</b> – Examen d'une demande de renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire de la Société HIPPI EAT pour l'exploitation d'un espace terrasse sur le périmètre portuaire</p> <p><b>AFFAIRE N°5</b> – Résiliation de 2 conventions d'autorisation d'occupation temporaire sur la zone des comptoirs du sud – procédures de réattribution</p>	6/6	100 %

<p><b>28 juin 2023</b></p>	<p><b>AFFAIRE N°1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 19 avril 2023  <b>AFFAIRE N°2</b> – Port de plaisance – Autorisation de signature du marché d'appel d'offres ouvert « fourniture de carburants pour le port de la ville de Saint-Pierre »  <b>AFFAIRE N° 3</b> – Marchés de plein air – Autorisation de signature du marché d'appel d'offres ouvert « nettoyage du marché forain de la ville de Saint-Pierre »  <b>AFFAIRE N° 4</b> – Port de plaisance – Déclaration d'intention pour l'acquisition de la barge flottante du CLC Marie Louise</p>	<p>5/6</p>	<p>83 %</p>
<p><b>04 octobre 2023</b></p>	<p><b>AFFAIRE N°1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 28 juin 2023  <b>AFFAIRE N°2</b> – Marchés de plein air – Projet d'avenant n° 1 au contrat de prestation de services intégrées des marchés de plein air de Saint Pierre  <b>AFFAIRE N°3</b> – Autorisation de signature du marché à procédure adaptée « Maintenance préventive et corrective des sanitaires autonettoyants de marque SAGELEC »</p>	<p>5/6</p>	<p>83 %</p>
<p><b>13 décembre 2023</b></p>	<p><b>AFFAIRE N°1</b> - Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 4 octobre 2023  <b>AFFAIRE N°2</b> – Port de plaisance Lislet Geoffroy – Autorisation de souscription d'un prêt bancaire auprès du Crédit Agricole de la Réunion  <b>AFFAIRE N°3</b> – Port de plaisance Lislet Geoffroy – Approbation de l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public conclue avec la Ville de Saint-Pierre  <b>AFFAIRE N°4</b> – Stationnement Payant de Saint-Pierre – Approbation de l'avenant n°2 au contrat pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie publique  <b>AFFAIRE N°5</b> – Port de plaisance – Renouvellement des conventions de mise à disposition de personnel  <b>AFFAIRE N°6</b> – Port de plaisance – procédure en contentieux lancée par M. BARTHELEMY Éric à l'encontre de la SPL OPUS – Autorisation donnée au Président Directeur Général pour ester en justice  <b>AFFAIRE N°7</b> – Port de plaisance – procédure en référé lancée par M. MAHAFON Thierry gérant de l'EURL BIG SNACK PLUS à l'encontre de la SPL OPUS – Autorisation donnée au Président Directeur Général pour ester en justice</p>	<p>6/6</p>	<p>100 %</p>

Envoyé en préfecture le 05/09/2024  
Reçu en préfecture le 05/09/2024  
Publié le   
ID : 974-219740149-20240830-DCM103\_2024-DE

○ **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale Ordinaire, s'est réunie sur convocation adressée par le conseil d'administration le 7 juin 2023. Faute de quorum nécessaire lors de la 1<sup>ère</sup> convocation adressée le 4 mai 2023, elle s'est donc réunie sur 2<sup>ème</sup> convocation. Outre les affaires devant lui être réglementairement soumises, l'Assemblée Générale a parallèlement acté en résolution n° 5 de la séance, la reconduction de la prestation de commissariat au compte confiée au Cabinet HDM pour les exercices 2023-2028.

<b>ADMINISTRATEURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>COLLECTIVITE ACTIONNAIRE</b>	<b>NBRE D' ACTIONS EN PROPRIETE</b>
MINATCHY Mariot	Saint-Pierre	2700
PAPY Anne-Marie	CIVIS	300
FLORENCY Jean Michel	Saint-Louis	300
<b>TOTAL ACTIONS</b>		<b>3300</b>

**Mandats et fonctions des mandataires sociaux**

<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES</b>
BELLON Stéphen	Sans objet
VAYABOURY Patrick	SPL EDDEN
GIGANT Romain	Sans objet
RIVIERE Marie Christelle	Sans objet
RAYMOND Marie Edmée	Sans objet
TAYLLAMIN Patricia	Administratrice SPL AVENIR REUNION

Aucune convention n'a été passée avec les mandataires sociaux de la société.

○ **Éléments de rémunération des élus mandataires et de tout mandataire social**

Le montant global de l'enveloppe des jetons de présence alloués aux membres sur l'exercice 2023 s'élève à 27 450 €. L'Assemblée Générale des actionnaires a fixé lors de sa séance du 6 juin 2018 – résolution n° 4 – à la somme de 150 € la rémunération allouée à chaque administrateur par présence au Conseil d'Administration de la société.

## IX - Situation financière de la société

### ○ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net de l'exercice 2023 s'établit à 2 316 231 € contre 2 132 681 € euros au titre de l'exercice précédent.

#### Produits et charges d'exploitation, charges salariales

- + Le total des produits d'exploitation s'élève à 2 364 848 € contre 2 164 442 € au titre de l'exercice précédent.
- + Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 2 365 170 € contre 2 051 077 € pour l'exercice précédent.
- + Le résultat d'exploitation ressort à - 321 € pour l'exercice, contre 113 365 € pour l'exercice précédent.
- + Le montant des traitements et salaires s'élève à 624 483 € contre 594 111 € pour l'exercice précédent.
- + Le montant des charges sociales afférentes s'élève à 155 191 € contre 134 570 € pour l'exercice précédent.
- + Le résultat financier de l'exercice s'élève à - 1625 € contre - 2 480 € pour l'exercice précédent.
- + Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 1 946 € contre 110 885 € pour l'exercice précédent.

### ○ Résultat de l'exercice

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel dégageant un montant de 30 556 € pour l'exercice contre 7 827 € au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices à hauteur de 8 510 € contre 31 393 € pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice est égal à 20 100 € contre 87 319 € au titre de l'exercice précédent.

### ○ Capitaux propres

Les capitaux propres dont disposent la SPL OPUS s'élèvent à l'exercice clos 2023 à la somme de 844 533 € et sont constitués :

- du capital social individuel des 3 collectivités actionnaires
- de la réserve légale
- des résultats reportés liés à son activité

Les capitaux propres sont en légère hausse du fait du résultat positif sur l'exercice.

### Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	330 000	330 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	33 000	33 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	188 643	101 324
	Résultat de l'exercice	<b>20 100</b>	<b>87 319</b>
Subventions d'investissement	272 790	288 501	
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>844 533</b>	<b>840 144</b>

o **Bilan**

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la société s'élevait à 1 433 666 euros contre 1 490 629 euros pour l'exercice précédent. Il est détaillé aux tableaux ci-après :

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	249 352	181 297	68 055	109 641
	Autres immobilisations corporelles	604 818	165 714	439 104	116 530
	Immobilisations en cours				46 213
Avances et acomptes				79 690	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	290		290	290	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>854 460</b>	<b>347 011</b>	<b>507 449</b>	<b>352 363</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	26 404		26 404	31 717
	Avances et Acomptes versés sur commandes	800		800	800
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	417 621	32 199	385 422	287 245	
Autres créances	37 341		37 341	168 346	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	456 720		456 720	647 176	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	19 530		19 530	2 982
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>958 417</b>	<b>32 199</b>	<b>926 218</b>	<b>1 138 266</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 812 876</b>	<b>379 210</b>	<b>1 433 666</b>	<b>1 490 629</b>

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	330 000	330 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	33 000	33 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	188 643	101 324	
Résultat de l'exercice	20 100	87 319	
Subventions d'investissement	272 790	288 501	
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>844 533</b>	<b>840 144</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	80 326	156 550
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 510	235 375
	Dettes fiscales et sociales	152 421	165 432
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	75 876	93 128	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>589 133</b>	<b>650 485</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 433 666</b>	<b>1 490 629</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		20 099,88	87 319,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		552 099	650 485
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

○ **Situation de trésorerie**

La situation de trésorerie reste tendue avec une baisse constatée en 2023. Certains postes de dépenses laissent entrevoir sur 2024 une augmentation (immobilisation, coûts directs d'exploitation de certains contrats...). Les avenants renégociés devraient permettre de revoir à la hausse certaines recettes pour parvenir à équilibrer financièrement certains contrats.

Il conviendra de contenir autant que possible le risque sur la trésorerie, en recourant à une maîtrise des dépenses d'exploitation et de gestion courante..

○ **Niveau d'endettement**

Le taux d'endettement général de la SPL OPUS en 2023 est de 9.5 %. Il est très favorable et permet à la SPL OPUS de ne pas être dépendante de ses créanciers.